

**Nom du produit:** Goal\* 2XL Emulsifiable Concentrate Herbicide

**Date de création:** 2012.09.04

Dow AgroSciences Canada Inc. vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

### Nom du produit

Goal\* 2XL Emulsifiable Concentrate Herbicide

### IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

Dow AgroSciences Canada Inc.  
Une filiale de The Dow Chemical Company  
Suite 2100, 450 1st Street SW  
Calgary, AB T2P 5H1  
Canada

**Pour une mise à jour de la fiche ou de l'information sur le produit:**

800-667-3852

**Préparé par:**

Pour utilisation au Canada, préparé par les Services de communication de renseignements sur les dangers - Environnement, santé et sécurité.

**Révision**

2012.09.04

Information aux clients:

800-667-3852  
[solutions@dow.com](mailto:solutions@dow.com)

### NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

**Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24:**

613-996-6666

**Contact local en cas d'urgence:**

613-996-6666

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Aperçu des dangers

**Couleur:** Jaune ou brun

**État physique:** Liquide

**Odeur:** Agréable

### Dangers du produit:

**AVERTISSEMENT!** Irrite les yeux. Irrite la peau. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer des lésions pulmonaires. Risque d'aspiration. Peut pénétrer dans les poumons et provoquer des lésions. Isoler la zone. Rester en amont du vent par rapport au déversement. Des fumées toxiques peuvent être libérées au cours d'un incendie. Très toxique pour les poissons ou d'autres organismes aquatiques. Risque de cancer suspecté. Peut provoquer le cancer.

**Effets éventuels sur la santé**

**Contact avec les yeux:** Peut provoquer une irritation modérée des yeux pouvant être lente à guérir. Peut provoquer de légères lésions cornéennes.

**Contact avec la peau:** Un bref contact peut provoquer une grave irritation cutanée accompagnée de douleur et d'une rougeur locale. Peut provoquer un assèchement de la peau et une desquamation. Un contact prolongé peut provoquer une irritation cutanée, même une brûlure.

**Absorption cutanée:** Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

**Sensibilisation cutanée:** A provoqué des réactions allergiques cutanées lors d'essais sur des cobayes.

**Inhalation:** Aucun effet nocif provenant d'une seule exposition aux brouillards n'est à prévoir. Une exposition excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge) et aux poumons.

**Ingestion:** Faible toxicité par ingestion. L'ingestion accidentelle de petites quantités durant les opérations normales de manutention ne devrait pas provoquer de lésions; cependant, de grandes quantités ingérées peuvent en provoquer.

**Risque d'aspiration:** En cas d'ingestion ou de vomissements, ce produit peut être aspiré dans les poumons et provoquer des lésions pulmonaires et même la mort à cause d'une pneumonie chimique.

**Effets d'une exposition répétée:** Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Foie. Sang. Rate. Contient un ou des composants qui, chez les animaux, ont provoqué des effets sur les organes suivants: Organes hématopoïétiques (moelle osseuse et rate) Une exposition excessive peut provoquer une hémolyse, diminuant ainsi la capacité du sang de transporter l'oxygène. Foie. Des cas de cataractes et autres effets sur l'oeil ont été rapportés chez l'homme exposé de manière répétée à des vapeurs et poussières de naphtalène. Une anémie hémolytique a été observée chez des individus ayant ingéré du naphtalène. Système nerveux central. Une surexposition au(x) solvant(s) peut provoquer une irritation respiratoire et une dépression du système nerveux central.

**Informations sur le cancer:** Contient du naphtalène qui a provoqué le cancer chez certains animaux de laboratoire. Chez les humains, il y a des preuves limitées de cancer chez les travailleurs impliqués dans la production du naphtalène. Des études orales partielles chez le rat ont été négatives.

**Malformations congénitales/effets sur le développement:** Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère. Chez des animaux de laboratoire, la N-méthyl pyrrolidone s'est révélée toxique pour les fœtus à de hautes doses qui ont montré une toxicité maternelle faible ou indétectable.

**Effets sur la reproduction:** Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Dans des études sur des animaux, on a constaté des effets sur la reproduction seulement aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents.

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	Numéro CAS	Quantité W/W
Oxyfluorène	42874-03-3	22.3 %
2-Methylnaphtalene	91-57-6	15.0 %
N-méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	10.0 %
Dodécylbenzènesulfonate de calcium	26264-06-2	9.1 %
Naphtalène	91-20-3	8.6 %
1-Methylnaphtalene	90-12-0	7.2 %
Alcool isobutylique	78-83-1	1.6 %
Reste	Pas disponible	26.2 %

Les quantités sont exprimées en pourcentage poids/poids.

## 4. PREMIERS SECOURS

### Description des premiers secours

**Conseils généraux:** Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

**Inhalation:** Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'Urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc.). Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement.

**Contact avec la peau:** Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau avec du savon et beaucoup d'eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre Antipoison ou le médecin pour des conseils sur le traitement. Laver les vêtements avant de les remettre. Les souliers et autres articles en cuir contaminés ne pouvant être décontaminés doivent être éliminés de façon appropriée. Une douche de sécurité d'urgence adéquate doit être disponible dans la zone de travail.

**Contact avec les yeux:** Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement. Un lave-oeil d'urgence adéquat doit être disponible immédiatement.

**Ingestion:** Appeler immédiatement un Centre Antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir sauf sur ordre du Centre Antipoison ou du médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne pas faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

À l'exception des informations présentées au paragraphe Description de la section «Premiers secours» (ci-dessus) et des indications concernant les soins médicaux immédiats à apporter, ainsi que le traitement spécial nécessaire (ci-dessous), aucun autre symptôme ni aucun autre effet ne sont envisagés.

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Maintenir un degré adéquat de ventilation et d'oxygénation du patient. Peut provoquer des symptômes semblables à ceux de l'asthme (affection respiratoire réactionnelle). Bronchodilatateurs, expectorants, antitussifs et corticostéroïdes peuvent aider. En présence d'une brûlure, après la décontamination, traiter comme toute brûlure thermique. Si on pratique un lavage gastrique, il est recommandé de le faire sous intubation endotrachéale et/ou tube obturateur oesophagien. Lorsqu'on envisage de vider l'estomac, il faut bien peser le danger d'aspiration pulmonaire par rapport à la toxicité. La décision de faire vomir ou non devrait être prise par un médecin. Administrer de l'oxygène 100% afin de soulager les maux de tête et remédier à la sensation généralisée de faiblesse. Au cours des vingt-quatre premières heures, évaluer la concentration de méthémoglobine dans le sang toutes les trois à six heures. En vingt-quatre heures, tout devrait rentrer dans l'ordre. Le traitement d'une méthémoglobinémie toxique peut comprendre l'administration intraveineuse de bleu de méthylène. Si la méthémoglobine est >10-20 %, envisager l'administration intraveineuse d'une solution de bleu de méthylène à 1 % à raison de 1-2 mg/kg de poids corporel pendant 5 minutes, suivie d'un lavage de 15-30 cc (Price D, Methemoglobinemia, Goldfrank Toxicologic Emergencies, 5th ed., 1994). Fournir également de l'oxygène pur. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

Une exposition excessive répétée peut aggraver une maladie pulmonaire préexistante. Un contact cutané peut aggraver une dermatite préexistante.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyens d'extinction appropriés

Brouillard ou fin jet d'eau pulvérisée. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Il est préférable d'utiliser des mousses anti-alcool (de type A.T.C). Les mousses

synthétiques universelles (y compris celles de type A.F.F.F.) ou les mousses à base protéinique peuvent fonctionner mais seront moins efficaces.

**Moyens d'extinction à éviter:** Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Peut propager le feu.

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Produits de combustion dangereux:** Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants.

Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Oxydes d'azote. Fluorure d'hydrogène. Chlorure d'hydrogène. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

**Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion:** Dans un feu, l'émission de gaz peut faire éclater le contenant. L'application directe d'un jet d'eau sur des liquides chauds peut provoquer une émission violente de vapeur ou une éruption. Lorsque le produit brûle, il dégage une fumée dense.

**Conseils aux pompiers**

**Techniques de lutte contre l'incendie:** Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Envisager la faisabilité d'une combustion sous contrôle afin de réduire les dommages à l'environnement au minimum. Un système d'extinction d'incendie à la mousse est préférable car l'eau non maîtrisée pourrait propager une potentielle contamination. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés et la zone affectée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Envisager l'usage d'une lance sur affût télécommandée ou lance monitor, ne nécessitant pas une présence humaine. Evacuer immédiatement tout le personnel de la zone en cas d'augmentation du son provenant de la soupape de sécurité ou en cas de changement de couleur du contenant. Les liquides en feu peuvent être éteints en les diluant avec de l'eau. Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Ceci peut propager le feu. Déplacer le contenant hors de la zone de feu si cette manoeuvre ne comporte pas de danger. Les liquides en feu peuvent être déplacés en les arrosant à grande eau afin de protéger le personnel et de réduire les dommages matériels. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement. Consulter les sections 6 «Mesures à prendre en cas de rejet accidentel» et 12 «Informations écologiques» de cette fiche signalétique.

**Équipement de protection pour les intervenants:** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Éviter tout contact avec ce produit pendant les opérations de lutte contre le feu. Si un contact est susceptible de se produire, revêtir une combinaison de protection contre le feu résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome. Si cet équipement n'est pas disponible, porter une combinaison de protection résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome et combattre l'incendie à distance. Pour l'équipement de protection nécessaire aux opérations de nettoyage à la suite de l'incendie, ou sans rapport avec un feu, consulter les sections appropriées. Voir la Section 9 pour les propriétés physiques concernées

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Isoler la zone. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation». Rester en amont du vent par rapport au déversement. Aérer la zone de la fuite ou du déversement. Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

**Précautions pour la protection de l'environnement:** Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques».

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Si possible, contenir le produit déversé. Petits déversements: Absorber avec des matières telles que: Argile. Terre. Sable. Balayer le tout. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements: Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives à l'élimination».

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation

**Manipulation générale:** Garder hors de la portée des enfants. Ne pas ingérer. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter un contact prolongé ou répété avec la peau. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Bien se laver après manipulation. Tenir le contenant fermé. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

### Entreposage / Stockage

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans le contenant d'origine. Tenir le contenant bien fermé. Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition

Composant	Liste	Type	Valeur
Oxyfluorène	Dow IHG	VME	0.2 mg/m3
N-méthyl-2-pyrrolidone	Ontario	VME	400 mg/m3
	AIHA WEEL	VME	40 mg/m3 10 ppm PEAU
Naphtalène	Alberta	VME	52 mg/m3 10 ppm PEAU
	Alberta	VLE	79 mg/m3 15 ppm PEAU
	Columbie Br.	VME	10 ppm PEAU
	Columbie Br.	VLE	15 ppm PEAU
	Ontario	VME	52 mg/m3 10 ppm
	Ontario	VLE	78 mg/m3 15 ppm
	ACGIH (USA)	VME	10 ppm PEAU
	ACGIH (USA)	VLE	15 ppm PEAU
	Québec	VME	52 mg/m3 10 ppm
	Québec	VLE	79 mg/m3 15 ppm
Alcool isobutylique	Alberta	VME	152 mg/m3 50 ppm
	Columbie Br.	VME	50 ppm
	Ontario	VME	150 mg/m3 50 ppm
	ACGIH (USA)	VME	50 ppm
	Québec	VME	152 mg/m3 50 ppm
1-Methylnaphtalene	ACGIH (USA)	VME	0.5 ppm PEAU
	Columbie Br.	VME	0.5 ppm PEAU
	Ontario	VME	0.5 ppm PEAU
2-Methylnaphtalene	ACGIH (USA)	VME	0.5 ppm PEAU
	Columbie Br.	VME	0.5 ppm PEAU
	Ontario	VME	0.5 ppm PEAU

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONNAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

La notation « PEAU » à la suite d'une limite d'exposition indique la possibilité d'absorption du produit par la peau, y compris par les muqueuses et par les yeux, soit par contact avec les vapeurs, soit par contact cutané direct.

Elle vise à sensibiliser les lecteurs au fait que l'inhalation pourrait ne pas être la seule voie d'exposition et qu'il faudrait envisager de prendre des mesures afin de réduire l'exposition cutanée au minimum.

### Protection personnelle

**Protection des yeux/du visage:** Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques.

**Protection de la peau:** Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

**-Protection des mains:** Porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Polyéthylène chloré. Polyéthylène. Ethylvinylalcool laminé (« EVAL »). Alcool polyvinylique (« PVA »). Chlorure de polyvinyle (« PVC » ou « vinyle »). Caoutchouc styrène/butadiène. Viton. Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Butyl caoutchouc. Caoutchouc naturel (« latex »). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »).

**AVERTISSEMENT:** Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

**Protection respiratoire:** Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail. Dans la plupart des cas, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire; cependant, si un malaise est ressenti, utiliser un appareil respiratoire filtrant homologué. Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces: Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

**Ingestion:** Éviter l'ingestion, même de très petites quantités; ne pas consommer ou stocker de la nourriture ou du tabac sur les lieux de travail; se laver les mains et le visage avant de fumer ou de manger.

### Mesures techniques

**Ventilation:** Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Aspect

État physique	Liquide
Couleur	Jaune ou brun
Odeur	Agréable
Seuil olfactif	Aucune donnée d'essais disponible
pH	7 <i>Electrode de pH</i>
Point de fusion	Sans objet
Point de congélation	Aucune donnée d'essais disponible
Point d'ébullition (760 mm Hg)	201.7 °C
Point d'éclair - coupelle fermée	98 °C <i>Setaflash, coupelle fermée, ASTM D3828</i>
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	<b>Inférieure:</b> 1.3 % (v) Solvant

<b>Tension de vapeur</b>	<b>Supérieure:</b> 11.8 % (v) Solvant 0.29 hPa @ 20 °C
<b>Densité de vapeur (air = 1)</b>	5.2
<b>Densité (H<sub>2</sub>O=1)</b>	1.077 <i>Digital Density Meter (Oscillating Coil)</i>
<b>Solubilité dans l'eau (en poids)</b>	émulsionnable
<b>Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow)</b>	Aucune donnée disponible pour ce produit. Voir la section 12 pour des données sur les composants.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	346 °C
<b>Température de décomposition</b>	290 °C
<b>Viscosité dynamique</b>	11.4 mPa.s @ 20 °C
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Densité du liquide</b>	1.077 g/cm <sup>3</sup> @ 20 °C <i>Densimètre numérique</i>

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### Stabilité chimique

Thermiquement stable aux températures typiques d'utilisation.

### Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation ne se produira pas.

**Conditions à éviter:** À des températures élevées, certains composants de ce produit peuvent se décomposer. La formation de gaz durant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé.

**Substances incompatibles:** Éviter tous contacts avec ce qui suit: Acides. Amines. Bases. Halogènes.

### Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Chlorure d'hydrogène. Fluorure d'hydrogène. Oxydes d'azote. Des gaz toxiques sont libérés durant la décomposition.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

#### Ingestion

Comme produit: DL50, rat, femelle 3,129 mg/kg

#### Cutanée

Comme produit: DL50, rat, mâle et femelle > 5,000 mg/kg

#### Inhalation

Comme produit: CL50, 4 h, Brouillards, rat, mâle et femelle > 5.12 mg/l

### Domage oculaire / irritation des yeux

Peut provoquer une irritation modérée des yeux pouvant être lente à guérir. Peut provoquer de légères lésions cornéennes.

### Corrosion / irritation de la peau

Un bref contact peut provoquer une grave irritation cutanée accompagnée de douleur et d'une rougeur locale. Peut provoquer un assèchement de la peau et une desquamation. Un contact prolongé peut provoquer une irritation cutanée, même une brûlure.

**Sensibilisation****Peau**

A provoqué des réactions allergiques cutanées lors d'essais sur des cobayes.

**Respiratoire**

Aucune donnée trouvée.

**Toxicité à doses répétées**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Foie. Sang. Rate. Contient un ou des composants qui, chez les animaux, ont provoqué des effets sur les organes suivants: Organes hématopoïétiques (moelle osseuse et rate) Une exposition excessive peut provoquer une hémolyse, diminuant ainsi la capacité du sang de transporter l'oxygène. Foie. Des cas de cataractes et autres effets sur l'oeil ont été rapportés chez l'homme exposé de manière répétée à des vapeurs et poussières de naphthalène. Une anémie hémolytique a été observée chez des individus ayant ingéré du naphthalène. Système nerveux central. Une surexposition au(x) solvant(s) peut provoquer une irritation respiratoire et une dépression du système nerveux central.

**Toxicité chronique et cancérrogénicité**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: La pertinence de l'augmentation de l'apparition spontanée de tumeurs chez les souris est mise en doute. Aucune augmentation des tumeurs n'a été observée chez les rats. Contient du naphthalène qui a provoqué le cancer chez certains animaux de laboratoire. Chez les humains, il y a des preuves limitées de cancer chez les travailleurs impliqués dans la production du naphthalène. Des études orales partielles chez le rat ont été négatives.

**Classifications de cancérrogénicité:**

Composant	Liste	Classification
Naphtalène	IARC	Cancérogène possible.; 2B

**Toxicité pour le développement**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère. L'ingrédient actif n'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire. Pour le ou les solvants: N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les fœtus des animaux de laboratoire. Chez des animaux de laboratoire, la N-méthyl pyrrolidone s'est révélée toxique pour les fœtus à de hautes doses qui ont montré une toxicité maternelle faible ou indétectable.

**Toxicité pour la reproduction**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Dans des études sur des animaux, on a constaté des effets sur la reproduction seulement aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents.

**Toxicologie génétique**

Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs. D'après des informations sur le(s) composant(s): Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs dans certains cas et positifs dans d'autres.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Toxicité****Données pour le composant: Oxyfluorène**

Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg). Sur le plan alimentaire, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (CL50 > 5000 ppm). Sur le plan aigu, le produit est très hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 < 0,1 mg/L chez les espèces les plus sensibles).

**Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons**

CL50, *Lepomis macrochirus* (Crapet arlequin), Essai en statique, 96 h: 0.21 mg/l

CL50, truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*), Essai en statique, 96 h: 0.25 mg/l

**Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques**

CE50, puce d'eau *Daphnia magna*, 48 h: 0.072 mg/l



**Toxicité pour les plantes aquatiques**

CE50, Lemna gibba, Essai en statique, inhibition de la croissance de la biomasse, 14 jr: 0.00032 mg/l

CE50b, diatomée de l'espèce de la navicule, Essai en statique, inhibition de la croissance de la biomasse, 96 h: 0.031 mg/l

CE50, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), 10 jr: > 0.0029 mg/l

CE50, Skeletonema costatum, Essai en statique, 120 h: 0.0033 mg/l

**Valeur de toxicité chronique pour le poisson (ChV)**

Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), Essai en dynamique, 33 jr, survie, NOEC:0.038 mg/l

Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), Essai en dynamique, 265 jr, survie, NOEC:0.005 mg/l, LOEC:0.0088 mg/l

Cyprinodon variegatus, Essai en dynamique, 34 jr, croissance, NOEC:0.0047 mg/l, LOEC:0.0089 mg/l

**Valeur de toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques**

puce d'eau Daphnia magna, Essai en dynamique, 21 jr, NOEC: 0.013 mg/l

**Toxicité pour toutes espèces sur le sol**

DL50, Colinus virginianus (Colin de Virginie): > 2,150 mg/kg

CL50, Anas platyrhynchos (Canard Mallard): > 5,000 mg/kg

DL50 par voie orale, Apis mellifera (abeilles): > 100 microgrammes/abeille

DL50 par contact, Apis mellifera (abeilles): > 100.0 microgrammes/abeille

CL50 par voie alimentaire, Colinus virginianus (Colin de Virginie): > 5,000 mg/kg

**Toxicité pour les organismes résidant dans le sol**

CL50, Eisenia fetida (vers de terre): > 1,000 mg/kg

**Données pour le composant: N-méthyl-2-pyrrolidone**

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

**Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons**

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en statique, 96 h: > 5,000 mg/l

CL50, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), Essai en statique, 96 h: 1,072 mg/l

**Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques**

CE50, Daphnia magna, Essai en statique, 24 h, immobilisation: > 1,000 mg/l

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

CE50r, Desmodemus subspicatus (algues vertes), Essai en statique, Inhibition du taux de croissance, 72 h: > 500 mg/l

**Valeur de toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques**

Daphnia magna, Essai en semi-statique, 21 jr, NOEC: 12.5 mg/l

**Données pour le composant: Dodécylbenzènesulfonate de calcium**

Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles).

**Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons**

CL50, Cyprinus carpio (Carpe), 96 h: 2.8 - 4.2 mg/l

CL50, Oryzias latipes (Killifish rouge-orange), 48 h: 3.0 - 5.3 mg/l

**Données pour le composant: Naphtalène**

Sur le plan aigu, le produit est hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 0,1 et 1 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles).

**Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons**

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), 96 h: 0.11 mg/l

**Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques**

CE50, Daphnia magna, Essai en statique, 48 h, immobilisation: 1.6 - 24.1 mg/l

**Données pour le composant: 1-Méthyl-naphtalène**

Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles).

**Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons**

CL50, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), Essai en statique, 96 h: 6.4 mg/l

**Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques**

, Daphnia magna, Essai en statique, 48 h, mortalité: 6.5 mg/l

**Données pour le composant: Alcool isobutylique**

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

**Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons**

CL50, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), Essai en dynamique, 96 h: 1,430 mg/l

**Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques**

CE50, Daphnia pulex, Essai en statique, 48 h, immobilisation: 1,100 mg/l

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

CE50b, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), Essai en statique, inhibition de la croissance de la biomasse, 72 h: 632 mg/l

**Toxicité pour les micro-organismes**

Cl50; boue activée, Essai en statique, 16 h: > 1,000 mg/l

**Valeur de toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques**

Daphnia magna, 21 jr, nombre de descendants, NOEC: 20 mg/l

**Persistence et dégradabilité****Données pour le composant: Oxyfluorène**

Ce produit ne devrait se dégrader que très lentement (dans l'environnement). Il ne passe pas les tests OCDE/CEE de dégradation rapide.

**Stabilité dans l'eau (demi-vie):**

3.9 jr; 20 °C; pH 5 - 9

**Tests de biodégradation de l'OCDE:**

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
1.2 %	28 jr	Test OCDE 301D	Manqué

**Demande théorique en oxygène:** 1.305 mg/mg

**Données pour le composant: N-méthyl-2-pyrrolidone**

Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment. Ultiment, le produit est biodégradable. Il atteint plus de 70 % de minéralisation dans des tests de l'OCDE sur la biodégradabilité intrinsèque.

**Tests de biodégradation de l'OCDE:**

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
91 %	28 jr	Test OCDE 301B	Réussi
> 90 %	8 jr	Test OCDE 302B	Sans objet
73 %	28 jr	Test OCDE 301C	Sans objet

**Photodégradation indirecte par les radicaux OH**

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
$2.199^E-11$ cm <sup>3</sup> /s	0.486 jr	Estimation

**Demande théorique en oxygène:** 2.58 mg/mg

**Données pour le composant: Dodécylbenzènesulfonate de calcium**

Aucune donnée trouvée.

**Tests de biodégradation de l'OCDE:** Pour un ou des produits semblables:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
95 %	28 jr	Test OCDE 301 <sup>E</sup>	Réussi

**Données pour le composant: Naphtalène**

Dans des conditions aérobies statiques de laboratoire, la biodégradation est élevée (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène >40 %).

**Photodégradation indirecte par les radicaux OH**

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
$2.16^E-11$ cm <sup>3</sup> /s	5.9 h	Estimation

**Demande biologique en oxygène (DBO):**

DBO 5	DBO 10	DBO 20	DBO 28
57.000 %	71.000 %	71.000 %	

Demande théorique en oxygène: 3.00 mg/mg

**Données pour le composant: 1-Méthyl-naphthalène**

Dans des conditions aérobies statiques de laboratoire, la biodégradation est élevée (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène >40 %).

**Demande biologique en oxygène (DBO):**

DBO 5	DBO 10	DBO 20	DBO 28
62 %	66 %	66 %	

**Données pour le composant: Alcool isobutylique**

Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

**Tests de biodégradation de l'OCDE:**

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
70 - 80 %	28 jr	Test OCDE 301D	Réussi
90 %	14 jr	Test OCDE 301C	Sans objet

**Photodégradation indirecte par les radicaux OH**

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
$6.88^E-12$ cm <sup>3</sup> /s	1.55 jr	Estimation

**Demande biologique en oxygène (DBO):**

DBO 5	DBO 10	DBO 20	DBO 28
64 - 69 %	73 - 79 %	72 - 81 %	

Demande chimique en oxygène: 2.29 mg/mg

Demande théorique en oxygène: 2.59 mg/mg

**Potentiel de bioaccumulation****Données pour le composant: Oxyfluorène**

**Bioaccumulation:** Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** 4.7 Mesuré

**Facteur de bioconcentration (FBC):** 184 - 1,151; Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)

**Données pour le composant: N-méthyl-2-pyrrolidone**

**Bioaccumulation:** Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** -0.38 Mesuré

**Données pour le composant: Dodécylbenzènesulfonate de calcium**

**Bioaccumulation:** Aucune donnée trouvée.

**Données pour le composant: Naphtalène**

**Bioaccumulation:** Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** 3.3 Mesuré

**Facteur de bioconcentration (FBC):** 40 - 300; Poisson; Mesuré

**Données pour le composant: 1-Méthyl-naphthalène**

**Bioaccumulation:** Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** 4 Estimation

**Facteur de bioconcentration (FBC):** 200; Poisson

**Données pour le composant: Alcool isobutylique**

**Bioaccumulation:** Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** 0.76 Mesuré

**Facteur de bioconcentration (FBC):** 2; Estimation

**Mobilité dans le sol****Données pour le composant: Oxyfluorène**

**Mobilité dans le sol:** Faible potentiel de mobilité dans le sol (Koc entre 2000 et 5000).

**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 6,831 **Constante de la loi d'Henry (H):**  $2.382 \times 10^{-2}$  Pa\*m<sup>3</sup>/mole.; 25 °C

Données pour le composant: **N-méthyl-2-pyrrolidone**

**Mobilité dans le sol:** Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit., Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 21 Estimation

**Constante de la loi d'Henry (H):**  $4.46 \times 10^{-8}$  atm\*m<sup>3</sup>/mole; 25 °C Mesuré

Données pour le composant: **Dodécylbenzènesulfonate de calcium**

**Mobilité dans le sol:** Aucune donnée trouvée.

Données pour le composant: **Naphtalène**

**Mobilité dans le sol:** Potentiel moyen de mobilité dans le sol ((Koc entre 150 et 500).

**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 240 - 1,300 Mesuré

**Constante de la loi d'Henry (H):**  $2.92 \times 10^{-4}$  -  $5.53 \times 10^{-4}$  atm\*m<sup>3</sup>/mole; 25 °C Mesuré

**Répartition dans l'environnement: modèle de fugacité de Mackay niveau 1:**

Air	Eau.	Biote	Sol	Sédiment
74 %	8.5 %	< 0.01 %	18 %	0.39 %

Données pour le composant: **1-Methylnaphtalene**

**Mobilité dans le sol:** Aucune donnée trouvée.

Données pour le composant: **Alcool isobutylique**

**Mobilité dans le sol:** Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 2 Estimation

**Constante de la loi d'Henry (H):**  $9.78 \times 10^{-6}$  atm\*m<sup>3</sup>/mole; 25 °C Mesuré

**Répartition dans l'environnement: modèle de fugacité de Mackay niveau 1:**

Air	Eau.	Biote	Sol	Sédiment
32.02 %	67.92 %	0 %	0.03 %	0.03 %

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur. Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**TDG Petit conteneur**  
NON RÉGLEMENTÉ

**TDG Grand conteneur**  
NON RÉGLEMENTÉ

#### IMDG

**Désignation exacte pour l'expédition:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCES, LIQUID, N.O.S

**Nom technique:** OXYFLUORFEN, Naphtalene

**Classe de risques:** 9 **Numéro d'identification:** UN3082 **Groupe d'emballage:** GROUPE D'EMBALLAGE III

**Numéro EMS:** F-A,S-F

**Polluant marin:** Oui

**OACI/IATA**

**Désignation exacte pour l'expédition:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCES, LIQUID, N.O.S

**Nom technique:** OXYFLUORFEN, Naphtalene

**Classe de risques:** 9 **Numéro d'identification:** UN3082 **Groupe d'emballage:** GROUPE D'EMBALLAGE III

**Instruction Emballage Cargo:** 964

**Instruction Emballage Passager:** 964

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**LCPE - Liste intérieure des substances (LIS)**

Toutes les substances contenues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

**Conformité avec le RPC**

Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

**Information concernant la Loi sur les produits dangereux: classification SIMDUT**

Ce produit est exempt selon WHMIS

**Numéro d'enregistrement conformément à la loi sur les produits phytosanitaires:** 24913

**Code national canadien de prévention des incendies**

Sans objet

## 16. AUTRES DONNÉES

**Système d'évaluation des dangers**

NFPA	Santé	Feu	Réactivité
	3	1	0

**Utilisations recommandées et restrictions****Utilisations identifiées**

Domaine d'utilisation du produit: Herbicide prêt à l'emploi

**Révision**

Numéro d'identification: 1006750 / 1023 / Date de création 2012.09.04 / Version: 4.0

Code DAS: GF-1243

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

**Légende**

N/D	Non disponible
P/P	Poids/poids
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
VLE	Valeur Limite d'Exposition
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition
»ACGIH »	»American Conference of Governmental Industrial Hygienists, Inc. »
»DOW IHG »	»Dow Industrial Hygiene Guideline » (valeur indicative Dow)
»WEEL »	»Workplace Environmental Exposure Level »
HAZ DES	Désignation du danger
VOL/VOL	Volume/volume

*Dow AgroSciences Canada Inc. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.*